

LA CHARTE DES VALEURS QUI UNIT LES MEMBRES DE BAV ¹

1. Intérêt général et transparence :

- Notre groupe prendra des décisions fondées dans l'intérêt général de la communauté de Beauvechain. Nous nous engageons à éviter toute forme de favoritisme et de clientélisme, en favorisant une gouvernance transparente et responsable.
- Nous communiquons de manière transparente, en fournissant des informations précises et vérifiables.
- Nous nous engageons à être authentiques dans nos interactions, en favorisant des échanges honnêtes et ouverts.

2. Égalité, respect et dignité:

- Nous croyons en l'égalité de traitement pour tous, dont les habitants de Beauvechain, indépendamment de leur origine, de leur langue, de leurs opinions, de leur religion, de leur genre et de leur niveau d'implication dans la commune.

3. Éthique, intégrité et respect du processus démocratique :

- Nous nous engageons à faire du conseil communal un lieu de débat démocratique, ouvert à la participation de tous les conseillers qu'ils soient dans la majorité ou dans l'opposition.
- Nous accorderons une importance particulière à l'inclusion de l'opposition dans la gestion de la commune, en assurant, le cas échéant, un accès facile et rapide aux informations pertinentes et en les invitant aux réunions intéressantes chaque fois que c'est possible.
- Nous respectons les normes éthiques les plus élevées dans toutes nos communications.
- Nous agissons avec intégrité, en respectant la confidentialité des informations partagées par nos interlocuteurs.

4. Place centrale des habitants dans le projet communal :

- Nous croyons fermement que les habitants de Beauvechain sont les principaux acteurs de leur propre avenir.
- Dans une commune riche en ressources économiques, culturelles et humaines, nous reconnaissons que la véritable force réside dans la participation active et l'engagement des habitants.
- Nous nous engageons à placer les besoins, les aspirations et les initiatives des citoyens au cœur de notre projet communal. Nous nous engageons à écouter activement les besoins et les retours des citoyens et partenaires.
- Nous favorisons une communication encourageant le dialogue et la collaboration.

¹ Dans un souci de bonne compréhension et de fluidité de lecture, l'écriture respectueuse du genre n'est pas intégrée aux présents textes. Néanmoins, chacun ne y est bien entendu considéré.e.

5. Communication respectueuse, honnête et informative :

- Nous nous engageons à une communication respectueuse, honnête et transparente avec et envers tous, entre autres les habitants de Beauvechain.
- Nous fournirons des informations objectives et encouragerons un dialogue ouvert, bienveillant et constructif.
- Notre communication, aussi bien interne qu'externe, sera notamment exempte de propos haineux et/ou homophobes et/ou racistes et/ou féministes.
- Nous nous assurons que nos messages soient clairs, concis et accessibles à tous.
- Nous évaluons régulièrement l'efficacité de notre communication et cherchons constamment à l'améliorer.
- Nous recueillons les avis et les suggestions des citoyens et partenaires pour ajuster nos pratiques en conséquence.
- Nous intégrons nos valeurs d'éthique dans toutes nos communications.
- Nous mettons en avant les initiatives et les bonnes pratiques qui valorisent la dignité et le bien-être des plus fragiles.
- Nous avons des politiques strictes pour protéger la confidentialité des données de nos apprenants et partenaires.
- Tous nos collaborateurs signent la présente charte et adhèrent à un code de conduite éthique, garantissant une pratique professionnelle irréprochable.
- Nous nous engageons également à ne pas utiliser les outils de communication de la commune à des fins de promotion personnelle.

6. Prépondérance du caractère collectif de la démarche et du projet :

- Le groupe ayant proposé une alternative pour les élections communales de Beauvechain en 2024 se rassemble autour d'une charte de valeurs, d'une charte de fonctionnement et d'un programme.
- Certains membres ont été activement impliqués dans la rédaction de ces documents.
- Les membres, les nouveaux membres, les sympathisants impliqués signent les chartes et y adhèrent de facto.
- Tous les participants s'engagent à œuvrer exclusivement à la mise en place du programme, tout en respectant strictement ces différentes chartes. Le projet ne doit en aucun cas servir les ambitions personnelles ni la promotion individuelle des membres du groupe.

7. Préservation de l'identité rurale et soutien des agriculteurs:

- Nous défendons le caractère rural de Beauvechain sans pour autant lui permettre d'évoluer respectueusement.
- Nous voulons soutenir activement les agriculteurs face aux défis croissants et aux adaptations aux changements climatiques.
- Nous encourageons également la production locale et l'agriculture raisonnée pour renforcer notre économie locale en prenant en compte la protection de l'environnement, la santé et le bien-être animal.

8. Défis environnementaux et sociaux :

- Nous reconnaissons les défis majeurs en matière de mobilité, d'environnement et de transition énergétique auxquels fait face notre commune.
- Notre priorité est de construire un avenir durable pour Beauvechain, en veillant à ne pas léguer de dettes à nos enfants.

9. Politique Jeunesse et Bien-être des Aînés :

- Nous nous engageons à développer une politique jeunesse dynamique et inclusive.
- Nous souhaitons garantir le bien-être et la dignité des personnes âgées dans notre commune.
- Nous soutenons la mise en place d'infrastructures et de mesures d'accompagnement pour y parvenir.

10. Afin établir un équilibre sain entre le pouvoir institutionnel et la participation citoyenne, nous nous engageons à :

- Encourager et soutenir activement les initiatives et les projets portés par les habitants de Beauvechain, en reconnaissant leur expertise locale et leur contribution essentielle à la vie communautaire.
- Créer des mécanismes de participation citoyenne efficaces et inclusifs, permettant à chacun de s'exprimer, de proposer des idées et de participer à la prise de décision au niveau communal.
- Favoriser la collaboration et le partenariat entre la commune et les citoyens, en créant un environnement propice au dialogue ouvert, à la confiance mutuelle et à la co-création de solutions pour les défis communs.
- Promouvoir la transparence, la reddition de comptes et la communication ouverte au sein de l'administration communale, afin de garantir que les décisions soient prises ? dans l'intérêt général.
- Soutenir les projets des habitants en respectant leur choix, en garantissant leur indépendance, leur autonomie et en évitant toute récupération.

B. CHARTE DE FONCTIONNEMENT, STRUCTURE ET CONTENU :

1. Processus de sélection:

Le projet de liste alternative est porté par un groupe en construction permanente, formé de manière spontanée par des habitants de la commune. Ce groupe a pour objectif de promouvoir un changement et une alternance démocratique lors des prochaines élections communales.

Nous nous engageons à proposer une liste crédible et compétente, capable d'assumer les responsabilités qui pourraient découler d'une victoire électorale. Notre démarche repose sur la transparence, l'inclusivité et la participation active des citoyens.

Les membres du groupe ont la possibilité de coopter des habitants souhaitant rejoindre le projet. L'intégration de nouveaux membres doit être approuvée par consensus lors d'une réunion. Cette approche garantit que chaque nouvelle adhésion renforce notre collectif de manière harmonieuse et cohérente.

Il est important de souligner que faire partie du groupe qui élabore la liste alternative ne garantit pas une place sur cette liste, ni l'obtention d'un mandat électoral. La répartition des rôles et des responsabilités, y compris les candidatures, est détaillée au point 3. Attribution des Rôles et des Responsabilités.

2. Décisions collectives :

Dans notre groupe, les décisions se prennent par consensus, un mode de décision collectif fondé sur la bienveillance, l'honnêteté et l'intérêt général des habitants de Beauvechain. Ce processus implique que toutes les voix soient entendues et respectées, permettant à chacun d'exprimer ses opinions et ses préoccupations. Plutôt que de se concentrer sur la lutte de pouvoir, notre objectif est de parvenir à des décisions reflétant une compréhension et des accords mutuels.

Le consensus n'exige pas l'unanimité parfaite, mais vise à atteindre un accord où chaque membre peut soutenir la décision finale, même s'il ne s'agit pas de son option préférée. Cela nécessite un argumentaire construit et réfléchi, où les idées sont débattues de manière structurée et respectueuse. Chacun est encouragé à contribuer de manière constructive, en proposant des solutions et en abordant les désaccords de manière ouverte et honnête.

Ce processus demande du temps, de l'écoute active et un engagement envers le dialogue et la coopération. En nous engageant dans ce mode de prise de décision, nous renforçons la cohésion du groupe et garantissons que nos actions sont prises dans l'intérêt commun, avec pour objectif ultime le bien-être et le développement harmonieux de la communauté de Beauvechain.

3. Attribution des rôles et des responsabilités :

Les rôles et responsabilités, y compris les mandats politiques après les élections communales de Beauvechain, sont/seront attribués sur la base d'une décision collective et démocratique. La disponibilité, les compétences et la capacité des membres à travailler en équipe sont des critères essentiels dans le choix des représentants. Chaque personne qui s'engage sur la liste s'engage également à respecter loyalement les décisions du groupe. Ces choix doivent être en conformité avec le cadre légal imposé par le code de la démocratie locale.

4. Mécanisme de contrôle et de reddition des comptes:

Pour garantir la transparence et la responsabilité au sein de notre groupe, nous instaurons un mécanisme de contrôle et de reddition des comptes adapté à nos besoins. Chaque membre est tenu de rendre compte régulièrement de ses actions et décisions aux autres membres du groupe, principalement à travers des échanges oraux lors de nos réunions. Ces échanges permettent de discuter des actions entreprises, des résultats obtenus et des ressources utilisées.

Les réunions du groupe, qui se tiennent régulièrement, feront l'objet de procès-verbaux complets. Ces procès-verbaux incluront les décisions prises, les actions planifiées et les points de discussion importants. Ils seront accessibles à tous les membres afin d'assurer la transparence et de garder une trace claire des activités et des décisions.

Les communications officielles se font par e-mail et chaque membre est prié de prendre connaissance de celles-ci, dont notamment les PV. Certaines personnes n'adhérant pas à certains réseaux sociaux seront ainsi tenu informés. Des groupes et sous-groupes existent via les réseaux sociaux mais ceux-ci sont de type organisationnel. Les membres actifs utilisant ces médias font part à l'ensemble du groupe des informations pertinentes concernant le groupe. Si un membre éprouve des difficultés avec les outils informatiques, il sollicite l'aide d'un autre membre.

Pour les éléments d'importance majeure, une communication écrite et diffusée par mail sera nécessaire. Cela inclut les rapports sur des projets clés, les décisions ayant un impact significatif sur la communauté de Beauvechain et toute information requise pour assurer une gestion transparente et responsable.

Ce mécanisme vise à maintenir une gouvernance ouverte et responsable, en facilitant la communication et la collaboration entre les membres, tout en veillant à ce que nos actions soient toujours alignées sur l'intérêt général des habitants de Beauvechain.

Chaque communication individuelle sur les réseaux sociaux, doit être réfléchie et mesurée. Elle ne doit donc pas mettre à mal la cohésion du groupe, ni desservir les valeurs du groupe.

5. Procédures de résolution des conflits :

Nous mettons en place une procédure claire de résolution des conflits pour traiter les différends ou les problèmes relationnels au sein du groupe de manière constructive et respectueuse, encourageant le dialogue ouvert et la médiation lorsque des tensions surviennent:

- Identification du conflit : dès qu'un conflit ou un désaccord survient, il doit être signalé rapidement aux membres du groupe. La transparence est essentielle pour éviter que les problèmes ne s'enveniment.
- Discussion informelle : les parties impliquées dans le conflit sont encouragées à discuter du problème de manière informelle et directe, dans un cadre respectueux et bienveillant. L'objectif est de trouver une solution amiable sans formalités excessives.
- Médiation : si la discussion informelle ne permet pas de résoudre le conflit, une médiation est organisée. Un membre neutre du groupe, choisi pour sa capacité à écouter et à faciliter le dialogue, agira comme médiateur. La médiation vise à explorer les causes du conflit et à aider les parties à parvenir à un accord mutuellement acceptable.
- Réunion de conciliation : si la médiation échoue, une réunion de conciliation est convoquée avec l'ensemble des membres du groupe. Cette réunion permet de présenter le conflit, d'entendre les points de vue de chaque partie et de discuter des solutions possibles en groupe. Les décisions prises lors de cette réunion sont consignées dans un procès-verbal.
- Décision finale : Si aucune solution n'est trouvée lors de la réunion de conciliation, le groupe prend une décision finale par consensus ou, en dernier recours, par vote majoritaire. Cette décision est considérée comme définitive et doit être respectée par toutes les parties impliquées.
- Suivi et Évaluation : après la résolution du conflit, un suivi est assuré pour garantir que la solution trouvée est mise en œuvre et que le conflit ne ressurgit pas.

6. Exclusion :

Lorsque nous devons envisager l'exclusion d'un membre de notre groupe, nous adoptons une approche respectueuse et constructive pour maintenir l'harmonie et l'intégrité de notre collectif. Le collectif désigne quelques membres pour mener à bien le processus qui peut mener à l'exclusion d'un membre.

Tout d'abord, une discussion privée est organisée avec le membre concerné. Cette rencontre permet d'exprimer nos préoccupations de manière calme et respectueuse, en expliquant clairement les comportements ou actions qui ne respectent pas la charte de valeurs, la charte de fonctionnement et le programme que nous avons construits ensemble.

Ensuite, nous offrons au membre une opportunité de changement. Nous l'encourageons à partager son point de vue et à apporter les modifications nécessaires à son comportement. Si besoin, nous proposons notre soutien pour l'aider à mieux s'aligner avec les valeurs et les objectifs du groupe.

Nous prenons ensuite le temps d'évaluer les progrès réalisés sur une période définie. Durant cette période, nous observons les changements de comportement et fournissons un feedback constructif, en encourageant les efforts positifs.

Si, malgré ces efforts, le comportement ne s'améliore pas, nous organisons une discussion finale avec le membre concerné. Lors de cette discussion, nous expliquons la décision d'exclusion de manière bienveillante. Enfin, nous informons tous les membres de cette décision de manière transparente et respectueuse, sans entrer dans les détails personnels. Nous réaffirmons les valeurs et les objectifs du groupe pour maintenir l'harmonie et la cohésion au sein de notre collectif.